

---

## Eau nature

---

Au beau milieu du jardin, à deux pas d'un ruisseau, une mare entourée de végétation exubérante. Une allure sauvage pourtant savamment orchestrée

TEXTE : ALEXIA GOMIS | STYLISME : CHRISTINE HÉBRAS | PHOTOS : YANNICK LABROUSSE



“SE RAPPROCHER LE PLUS POSSIBLE DE CE QUE LA NATURE ELLE-MÊME PRODUIT.”

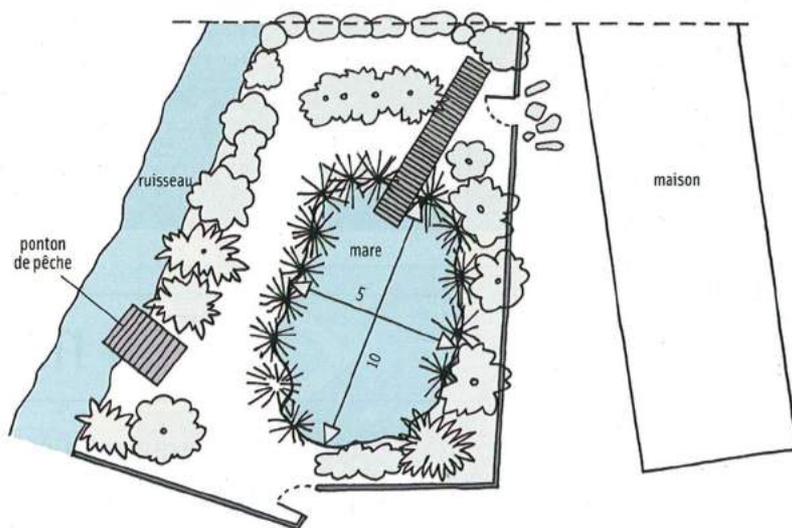
*L'emplacement de la mare a été choisi avec soin : bien ensoleillé pour les plantes aquatiques, qui ont besoin de chaleur pour se développer ; et éloigné des arbres pour éviter la chute de leurs feuilles dans l'eau.*

## ÉCO-L'EAU

**LE CONTEXTE** Jean-Jacques Derboux\*, paysagiste, a conçu son jardin méditerranéen avec une approche écologique, préférant les végétaux à la fois utiles à la faune et économes en eau.

**LE PROJET** Le bassin est alimenté en eau par le forage qui sert à l'arrosage du jardin. Pour lui donner l'allure d'une vraie mare, il est végétalisé avec des typhas, des iris d'eau et un type de roseaux particulièrement envahissants, les phragmites, qui rappellent à Jean-Jacques les paysages de Camargue de son adolescence. Outre leurs qualités filtrantes, toutes ces plantes apportent en effet un air totalement sauvage à la pièce d'eau, qui semble naturellement émerger du sol. La construction d'un ponton vient parachever la mise en scène.

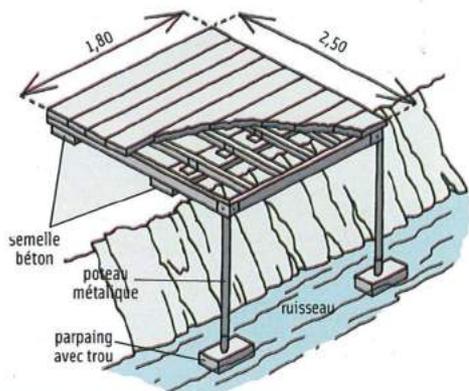
\* CONTACT EN PAGE 86.



**PLAN**  
Avec sa surface de 50 m<sup>2</sup>, la mare occupe une place centrale dans le jardin. Autour, on profite d'un parcours rythmé d'aménagements divers : une pause sur un premier ponton, un passage à travers les arbres, une halte au-dessus du ruisseau.



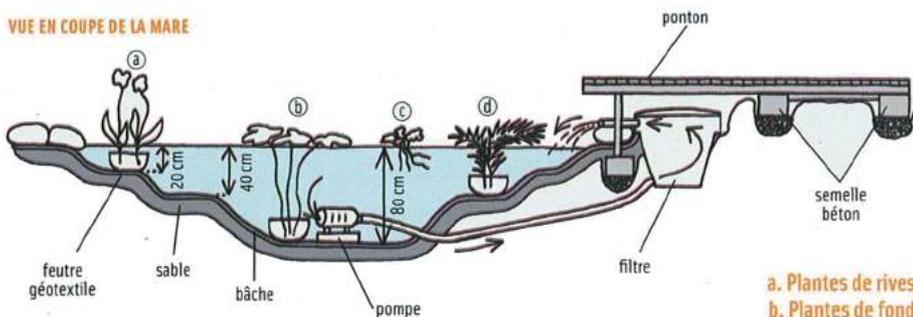
Le ponton de pêche au-dessus de la rivière sert aussi de plate-forme pour pique-niquer. (Vaisselle et plaid, BHV / Contact en page 86.)



**AXONOMÉTRIE DU PONTON DE PÊCHE**

Le ponton, composé d'un cadre en bois recouvert de planches, repose sur des semelles en béton et des poteaux métalliques.

**VUE EN COUPE DE LA MARE**



- a. Plantes de rives
- b. Plantes de fond
- c. Plantes flottantes
- d. Plantes oxygénantes

**EN PRATIQUE**

**LA CONSTRUCTION** La mare est creusée sur plusieurs paliers, chacun faisant 30 cm de largeur de façon à accueillir des plantes en panier. Le feutre géotextile et la bâche EPDM, qui assurent l'étanchéité, ont été posés sur une couche de sable préalablement déposée sur chaque palier, puis damée. La bâche est retenue sur les berges avec de gros galets et des rochers. Pour l'alimentation électrique de la pompe et du filtre, une tranchée respectant la norme NF C 15-100, relative aux installations électriques extérieures, a été creusée. Le ponton de la mare, en porte-à-faux, a été mis en place hors d'eau et repose sur deux piliers en bois et deux semelles en béton armé.

**LE FONCTIONNEMENT** La pompe, placée au fond du bassin, assure le renouvellement de l'eau en circuit fermé par l'intermédiaire d'un filtre enterré à proximité du bassin. Celui-ci reste accessible pour être nettoyé.

**LA FLORE ET LA FAUNE** Les paliers permettent le développement de toutes sortes de végétaux aquatiques (plantes de berges, flottantes ou de zone profonde). Grâce à sa profondeur de 80 cm, la mare accueille des poissons rouges, mais aussi des carpes koï qui, l'hiver venu, hibernent au fond. La mare ne peut accueillir qu'un nombre limité de poissons, qui dépend de leur taille et du volume du bassin : dix poissons rouges et une carpe koï par mètre cube.